

Variétés.

Lyon, la ville des aumônes, est aussi la cité des institutions de bienfaisance. Elle a des larmes et des consolations pour toutes les misères, pour toutes les classes souffrantes de notre pauvre société. Une veuve perd un fils sur lequel elle avait reporté toutes ses affections terrestres, et, bien inspirée dans sa douleur, elle veut que la fortune de cet enfant bien aimé devienne le patrimoine des orphelins. De ce moment, l'institution d'Anne Denuzière est fondée, le 10 janvier 1834, l'établissement était créé, et le Conseil d'administration, composé d'après le vœu de la testatrice, se constituait sous la présidence de M. Prunelle, alors maire de Lyon. Nous lisons, dans une notice due à la plume de M. Fraisse, tous les progrès et tous les résultats de cette bienfaisante institution. Nous y suivons son développement et nous prévoyons déjà ses destinées futures. La Providence Denuzière jouit d'un revenu de 13,500 fr. et élève 36 orphelins qu'elle ne quittera qu'après leur avoir donné une profession. Les legs et les dons de chaque jour ne peuvent qu'agrandir les cadres de l'institution Denuzière.

Voici la composition du Bureau actuel :

MM. BOUÉ, curé d'Ainay, président.	} Nommés par Mgr. l'archevêque.
DEROSIER, curé de Saint-Pierre.	
DEVIIENNE, curé de Saint-François.	
LOMBARD DE BUSSIÈRES.	} Nommés par l'Administration des Hospices.
MONTERRAT (Amédée).	
HODIEU, ancien conseiller municipal, secrétaire.	} Nommés par M. le Maire.
FRAISSE, ancien adjoint au maire, médecin de cet établissement.	

Quand on pense aux belles époques du moyen âge en Italie, on se figure volontiers que la population entière s'occupait des chefs-d'œuvre que cette époque a vu naître, et que chaque toile nouvelle sortie d'un atelier fameux était saluée par l'enthousiasme de la foule. C'est une grave erreur. On était absolument alors comme nous sommes aujourd'hui. A part quelques rares amateurs, chacun pensait plus volontiers à ses affaires ou à ses plaisirs qu'aux